



Un prochain renforcement du travail en prison ?

Actualité législative publié le **22/11/2011**, vu **1331 fois**, Auteur : [Juritravail](#)

Afin de développer le projet présidentiel pour 2012, l'UMP a déclaré, jeudi 17 novembre, vouloir renforcer le travail dans les prisons. Cette mesure serait mise en place pour deux raisons :

- « faciliter la réinsertion des personnes détenues qui lors de leur incarcération, bénéficieront ainsi d'une certaine [formation professionnelle](#), réduisant par là même les risques de récidive »,
- « rembourser les préjudices financiers aux victimes ».

Le parti majoritaire envisage qu'«une agence nationale de l'activité des personnes sous main de justice » coordonne ce travail carcéral, « notamment pour développer des partenariats avec des entreprises ».

En revanche, les activités exercées par les détenus ainsi que leur [rémunération](#) ne sont pas remises en cause actuellement.

Source : AFP

Le Monde, 17 novembre 2011